








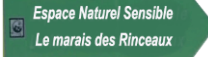


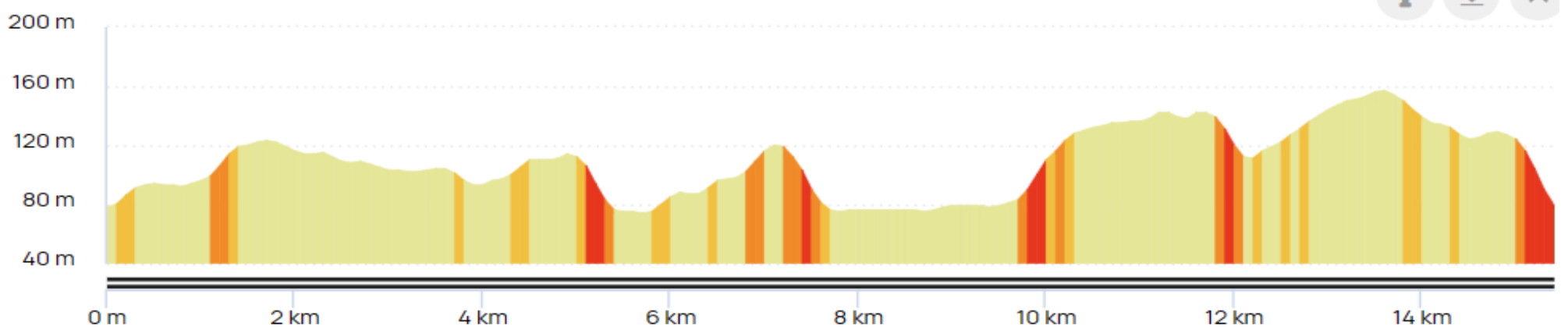
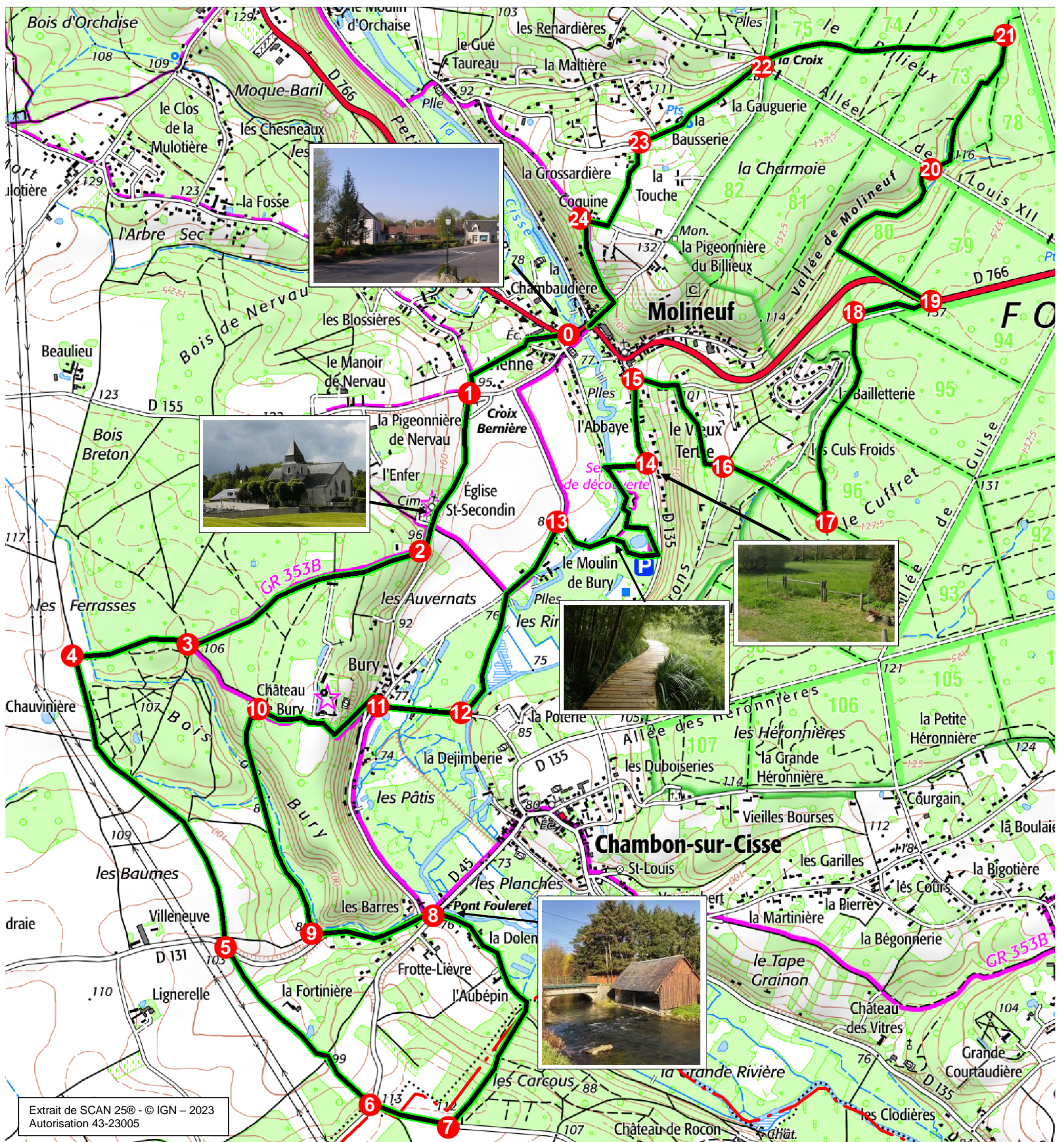




Distance : 15,6km – Difficulté **Facile** (D +260m/-260m)
Durée du parcours : 4H0
Communes traversées : Molineuf-Chambon

0	0	Départ de la place de la mairie de Molineuf. Partir en direction d'Orchaise/Château-Renault en marchant sur le trottoir côté gauche de la route. Juste avant l'école maternelle de Molineuf, prendre à gauche une petite allée qui longe les bâtiments scolaires. Au bout de l'allée, prendre à droite et monter les escaliers bois. En haut des escaliers, emprunter la voie piétonnière jusqu'au bout. Continuer dans la même direction en longeant la barrière de fascines. Prendre la sortie dans la barrière sur votre droite et longer le petit sentier vers la route (chemin des Blossières). Tourner à gauche sur le chemin des Blossières et marcher 150m jusqu'au carrefour.
1	0,4km	Traverser la route et prendre le chemin agricole en face. Rejoindre après 75m la route (chemin de Saint-Secondin. Passer devant l'église de Saint-Secondin (XI ^e siècle) et continuer sur la route.
2	1,1km	 Prendre à droite un chemin empierré qui monte sur le coteau (GR353B). Passer devant l'entrée du château de Bury (propriété privée) et rentrer dans le bois (bois de Bury). Suivre le sentier forestier pendant 500m environ jusqu'à un carrefour à 3 branches.
3	2,0km	Prendre le chemin en face de vous (direction est-nord est) et le suivre jusqu'à l'orée du bois. Traverser le champ en suivant le sentier agricole et rejoindre un large chemin agricole parallèle à l'orée du bois
4	2,4km	Tourner à gauche sur le chemin agricole et le suivre pendant 1,2km, pour rejoindre la route de Seillac (RD.131).
5	3,7km	 Traverser la route prudemment et emprunter le chemin blanc agricole légèrement sur la gauche. Au bout de 300m environ, le chemin devient herbeux. Continuer tout droit jusqu'à un embranchement en Y. Prendre la branche de gauche face à vous et rejoindre une route goudronnée (route d'Onzain RD.45).
6	4,5km	 Traverser la DR.45 et suivre la direction Coulagés sur la route de la Chesnaye. Marcher sur la route pendant 300 environ jusqu'à un bois sur la gauche de la route.
7	4,8km	Prendre à gauche un sentier qui rentre dans le bois. Suivre le sentier jusqu'en bas du coteau. En bas du coteau, tourner à gauche et suivre le chemin herbeux qui devient goudronné rapidement. Continuer sur ce chemin et rejoindre le pont sur la Cisse (pont Fouleret).
8	5,8km	 Au carrefour, prendre la direction de Seillac sur la RD.131 en marchant sur l'accotement droit de la route. Dépasser la route qui part à droite (rue de la fontaine de Bury) et continuer sur la RD.131 pendant 450m jusqu'à un petit sentier qui part à droite à hauteur du panneau 
9	6,2km	 Emprunter le sentier herbeux qui part à droite et longer le bois en tournant à droite à l'intersection. Continuer sur ce sentier étroit pendant 880m jusqu'à une intersection avec un autre sentier forestier plus large.
10	7,1km	 A l'intersection avec le sentier forestier, tourner à droite et suivre le sentier pendant 500m environ pour rejoindre le hameau de Bureau au pied du coteau. (vous passerez à proximité des vestiges du château de Bury que l'on devine à travers la haie côté gauche du sentier)
11	7,6km	En bas de la descente, prendre la route face à vous (chemin de Bury) en suivant la direction  . . . Marcher 300m environ en suivant la route.
12	7,9km	 Au bout de 300m tourner à gauche sur le sentier juste avant le pont sur la Cisse Suivre le sentier qui longe la Cisse sur 500m de distance environ. Le sentier rejoint un large chemin blanc. Tourner à droite sur ce chemin et le suivre pendant 300m environ jusqu'à hauteur d'une barrière sur le côté droit du chemin

13	8,7km	Franchir la barrière et partir en direction de l'Espace naturel sensible des Rinceaux  Traverser la site sur la passerelle pour rejoindre l'espace naturel des Rinceaux. Tourner à gauche après la passerelle et rejoindre une petite esplanade enherbée en bordure de Cisse. Tourner à droite en monter sur le chemin de platelage. Marcher sur le platelage en restant à droite jusqu'à un parking en terre. Traverser le parking en direction du portique en bois qui marque l'entrée de la zone des Rinceaux. A quelques mètres du parking, prendre un petit sentier à gauche. Marcher sur ce sentier et rejoindre le bord de la Cisse. Continuer le long de la berge jusqu'à une clôture. Tourner à gauche et longer la clôture jusqu'à une barrière en bois en bordure de route. (Attention : selon la pluviosité, la dernière partie du chemin pourrait être très boueuse)
14	9,6km	Passer sous la barrière pour sortir de la zone des Rinceaux et tourner à gauche sur la route (chemin des Tirons) Marcher le long de la route pendant 300m environ jusqu'à une intersection avec une petite route qui monte sur la droite en face de la salle des fêtes de Molineuf.
15	9,9km	Prendre à droite la route qui monte assez fortement (chemin du vieux tertre). Au bout de 150m, tourner à droite sur le chemin des Vieilles ventes. Rester sur le chemin pendant 350m environ d'abord goudronnés puis empierrés jusqu'à une barrière bois qui marque l'entrée dans la forêt domaniale de Blois.
16	10,4km	Passer la barrière et emprunter le sentier forestier en face. Marcher 400m sur le sentier jusqu'à une intersection avec un sentier étroit qui part sur la gauche.
17	10,8km	Prendre le sentier sur la gauche et le suivre pendant 600m jusqu'à la jonction avec une allée forestière. Continuer sur l'allée et rejoindre une route goudronnée.
18	11,8km	Traverser la route et prendre le sentier qui part en face dans le sous-bois. Suivre le sentier qui chemin parallèlement à la route (chemin du vieux tertre) et la rejoint à son extrémité. Marcher quelques mètres pour rejoindre le carrefour avec la RD.766
19	11,9km	 Traverser la route RD.766 en faisant très attention à la circulation dans les 2 sens. De l'autre côté de la route, suivre le sentier qui part à gauche le long de la berme. Rentrer dans la forêt en suivant le sentier et tourner immédiatement à gauche. Continuer sur le sentier qui descend soudain en pente raide. En bas de la descente, tourner à droite sur l'allée forestière (la Vallée de Molineuf) qui circule entre 2 coteaux pentus. Suivre l'allée forestière qui remonte fortement vers la fin pour rejoindre une large allée forestière en chemin blanc (allée Louis XII)
20	12,8km	Traverser l'allée Louis XII et emprunter le sentier forestier en face légèrement sur votre droite. Dépasser la 1 ^{ère} intersection et prendre au bout de 550m un sentier qui part sur la gauche.
21	13,6km	Marcher 800m sur le sentier pratiquement toujours vers l'ouest. Vous arrivez alors à un carrefour d'allées forestières et de 2 routes. en lisière de forêt
22	14,2km	Partez à votre gauche et tournez dans la ruelle qui part à votre droite immédiatement après la borne incendie (chemin de La Vauguerie). Continuer pendant 600m environ sur la route et dépasser l'intersection de la route sur votre droite. Vous arrivez alors au carrefour avec le chemin de la Petite Bausserie.
23	14,8km	Prendre à droite le chemin de la Petite Bausserie et le suivre pendant 850m. Au 1 ^{er} carrefour, tournez à droite sur le chemin de Coquine. et marchez pendant 100m environ.
24	15,1km	 Dans le virage, tournez à gauche dans le sentier (chemin du Petit Tertre) qui part entre une vieille cabane et un transformateur électrique. Descendre le chemin jusqu'en bas et rejoindre une route (chemin du Tertre du Billeux). Tournez à droite et descendre jusqu'en bas de la côte.
0	15,6km	Retour au point de départ



Distance : 15,6km - Dénivelé : D+ : 270m – Départ/Arrivée : place du 11 novembre 1918 Molineuf (face à la mairie de Molineuf)



Indice d'effort :